Envoyé en préfecture le 17/07/2026
Reçu en préfecture le 17/07/2026
Publié le
ID : 022-212201941-20260709-89_2026-DE

PLESTIN les Grèves

Extrait du registre des délibérations

Conseil Municipal du 9 juillet 2026

Le 9 juillet 2026 à 19h00, le Conseil Municipal de PLESTIN LES GREVES, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Christian Jeffroy, Maire, suivant convocation du 3 juillet 2026.

Nombre de conseillers :

En exercice : 27
Présents : 19
Votants : 25
Ayant donné procuration : 6
Absents : 2

Présents : C. JEFFROY ; A. FOURNIS BEYOU ; Y. LE BRIGANT ; B. PRIGENT ; J. LE GLAS ; J. DROUOT ; B. HUONNIC ; R. MORINIERE ; R. BONABAL ; F. GUEHL ; A. LE GALL ; C. RIOUAL ; P. HENNEQUIN ; M-A. AKDENIZ ; Y. LUCAS ; V. PERROT ; C. PHILIPPE ; S. SALAUN ; K-H. HILLION.
Procurations : J-F. BOUGET à A. FOURNIS BEYOU ; M. LE CORRE à C. JEFFROY ; C. BAUFRETON à K-H. HILLION ; M-L. HINRY à Y. LE BRIGANT ; F. LEON à B. PRIGENT ; M-N. CARLO à A. LE GALL
Absents : L. L'HAVEANT ; P. PETIBON
Secrétaire de séance : A. FOURNIS BEYOU

N°89-2026

Objet : Modification contrats moniteurs au centre nautique et au SEJ

M. le Maire informe à l'assemblée, qu'il convient de modifier la délibération concernant la création des poste saisonniers 2026 en y ajoutant :

- 2 postes d'animateur BAFA pour le Service Enfance Jeunesse du 01.08 au 31.08.2026,
- 1 poste d'animateur BAFA au SEJ en lieu et place d'un animateur surveillant de baignade du 01.07 au 31.07.2026
- 1 poste de moniteur non diplômé pour le centre nautique du 10.07 au 31.08.2026.

Avec une rémunération à l'indice brut 367 et indice majoré 366.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré à l'unanimité des membres présents,
APPROUVE ces modifications
AUTORISE M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ces dossiers

Pour copie conforme,
La secrétaire de séance,
A. FOURNIS-BEYOU,

Pour copie conforme,
Le Maire,
Christian JEFFROY,

MAIRIE DE PLESTIN LES GRÈVES
22310